*N'y mancave que Berruyi* (36),
*Avouai son brillant carti.*

*Reindons grâces au Tot-Puissant,*
*Per lo retor du Parlement;*
*Deins lo Rei nos avons un père*
*Qu'on aime aussi bien que la Reine.*
*Qu'il vive à perpétuité* (37),
*Per tota sa postérité !*

PUITSPELU.

(36) Il s'agit sans doute de « J.-B. Berruyer, l'aîné », lieutenant en second du pennonage de la rue Confort, et l'un des sept députés nommés par MM. les Officiers, pour veiller à l'exactitude du service et à la discipline du corps. Il est probable que Berruyer, ressortissant au palais par quelque fonction, était un des ardents contre le Conseil supérieur.

(37) Voyez note 27.